

II

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des
États-Unis d'Amérique au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 6 mai 1964.

N° 73

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note n° 326, en date du 6 mai 1964, où vous proposez une modification à l'Accord entre nos deux gouvernements, en date du 27 septembre 1961, concernant le partage des frais ainsi que d'autres ententes relatives à des améliorations au système de défense aérienne du continent.

Le Gouvernement canadien agréé cette proposition. Par conséquent j'accepte aussi que votre Note n° 326 en date du 6 mai 1964 et la présente réponse constituent entre nos deux gouvernements un Accord modifiant l'Accord du 27 septembre 1961, à compter d'aujourd'hui.

Agréez, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,

PAUL MARTIN

Son Excellence Monsieur W. Walton Butterworth

Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

OTTAWA.